



REPUBLIQUE DU GABON : ARRESTATION ET DETENTION ARBITRAIRE DE M. JEAN REMY YAMA, PRESIDENT DE LA DYNAMIQUE UNITAIRE, PLUS GRANDE CENTRALE SYNDICALE DU GABON A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE LIBREVILLE.

APPEL URGENT N°3 /2022

Douala-Libreville : le 28 février 2022 : **Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et La Coalition-Pays Gabon** a appris de sources dignes de foi l'arrestation et la détention de M. Jean Remy YAMA, président Dynamique Unitaire, le plus grand conglomérat des syndicats du secteur public du Gabon par les services de sécurité de l'aéroport International. Aussi, le REDHAC et la Coalition Pays-Gabon reste préoccupés par la séquestration dans les bureaux de renseignements du Gabon depuis cette nuit.

Les faits,

Dimanche 27 février 2022, M. Jean Remy YAMA, devait se rendre au Sénégal pour ses soins d'urgence. Alors qu'il s'apprêtait à prendre son vol pour le Sénégal et sans avoir fait l'objet d'aucune convocation tout au long de son séjour au Gabon, il est arbitrairement séquestré à l'aéroport International de Libreville jusqu'à cet instant.

Depuis Octobre 2021, le Président Jean Remy YAMA, depuis le Sénégal où il suit des raisons médicales avait lancé un appel à la ville morte du 15 décembre 2021, largement suivi sur l'ensemble du territoire national. En janvier 2022 la grève du Syndicat National des Enseignants Chercheurs (SNEC), paralyse présentement les établissements d'enseignements supérieurs du Gabon.

Pour le REDHAC et la Coalition-pays-Gabon, cette séquestration est une intimidation à pour but le musèlement des organisations de la société civile, au Défenseur(e)s des Droits Humains et aux syndicalistes

C'est pourquoi,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa Coalition-pays Gabon:

- condamne avec fermeté la séquestration du président Jean Remy YAMA dans les cellules de l'aéroport International
- dénonce les méthodes d'intimidations ainsi que les représailles à l'encontre du président Jean Remy YAMA, ainsi que les autres Défenseur(e)s des Droits Humains, les syndicalistes, intimidations qui visent à affaiblir les syndicats et les associations de la société civile au Gabon.



aux autorités du Gabon, le REDHAC et sa Coalition pays-Gabon,

- **Demande** la libération pure et simple du Président Jean Remy YAMA et à prendre en toutes les dispositions nécessaires pour que ce dernier réponde présent à son contrôle médical au Sénégal le plus vite possible ;
- **Exhorte** de continuer à respecter les conventions et instruments régional Commission et Internatioal (ONU) librement ratifié et relatifs aux droits humains, aux syndicats et aux Défenseur(e)s des Droits Humains au Gabon.

Enfin, le REDHAC :

- Continue à encourager le gouvernement du Gabon à assurer la protection légale des Défenseur(e)s des Droits Humains, les journalistes, en adoptant la loi portant « *Promotion et Protection des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale* ».

POUR TOUTES ACTIONS URGENTES :

ADRESSES UTILES :

- **Ministre de l'Intérieur de la Décentralisation de la Sécurité et de l'Hygiène Publique : M. Lambert Noël MATHA : Tél : (+241) 01 77 10 09/ 01 76 05 32,**
- **Direction Générale de l'Administration Territoriale : Tél : (+241)01 76 21 81/ 01 77 38 00**
- **Ministre de la Défense Nationale : M. Michael Moussa ADAMO, : BP :13493, Libreville Gabon Tél : (+241)011 72 72 29/ 011 72 71 97**
- **Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, et chargé des Droits de l'Homme : Mme Erlyne Antonella NDEMBET Epouse DAMAS : Tél : (+241)09 03 30 13**
- **Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA au Gabon : M. François Louncény Fall**

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook : RedhacRedhac
Twitter : @RedhacRedhac
Site-Web : www.redhac.info